

HISTOIRE POSTALE DE RENENS

par Jean-Claude Marendaz

Les Messagers des Seigneurs de Renens

A l'époque de leurs Excellences de Berne, les droits féodaux et la propriété des terres de Renens sont détenus pas les descendants de Claude de Praroman, ex-chanoine de la Cathédrale de Lausanne, premier de cette branche vaudoise et protestante des Praroman, de vieille noblesse fri-bourgeoise.

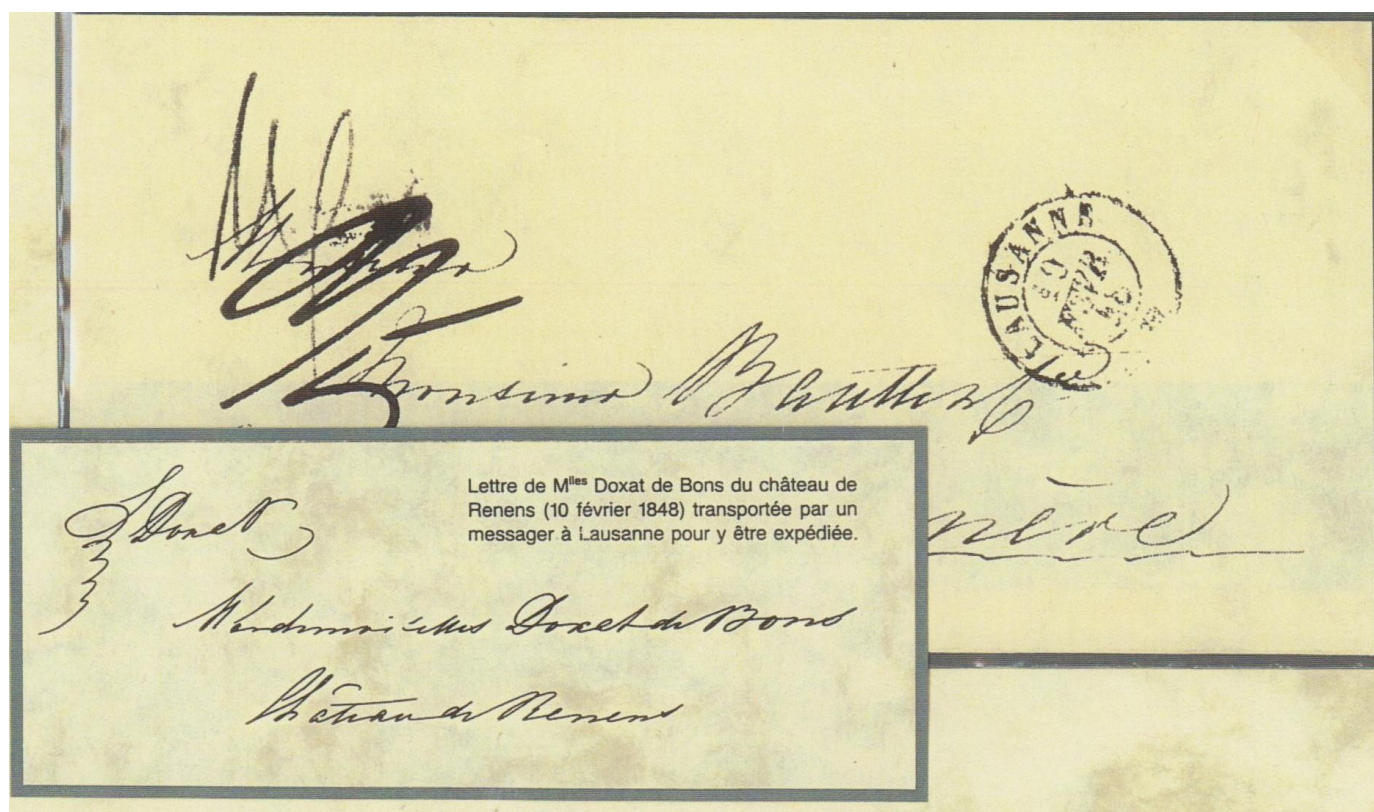
Durant deux siècles, les Praroman se succédèrent donc sans interruption, presque tous étant en

chées sur la colline et qui constituaient le village, vivaient à l'ombre des Seigneurs de Renens, ceci jusqu'en 1850.

Le tournant décisif

En raison des marécages renanais, les routes postales évitèrent notre commune pour se rendre à Mex, relais de chevaux très important sur la route de Pontarlier pour la France.

Mais la vie paisible de la petite bourgade, desservie dès le 1^{er} avril 1854 par le dépôt de poste de



Reproduction d'un envoi des Doxat porté par un messenger à la poste de Lausanne

même temps Seigneurs d'autres lieux et banderet ou Conseillers de Lausanne.

Dans ce cadre du régime bernois, ils jouèrent des rôles importants de châtelains et de notables et disposaient donc de messagers privés.

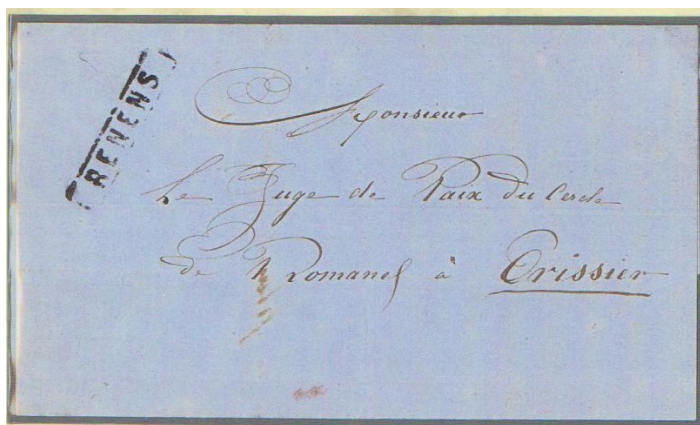
Ensuite plusieurs familles habitèrent tout à tour le château de Renens. Les quelques fermes per-

Crissier, allait prendre bientôt un essor bruyant et enfumé. Le 5 mai 1856, la vieille cloche qui avait sonné, près de Vidy, le glas du Major Davel, tintait joyeusement du haut de sa colline du village pour marquer l'arrêt du premier train à Renens.

Le développement du réseau ferroviaire vaudois donna très vite une importance capitale à la gare de Renens et favorisa l'extension rapide d'une nouvelle agglomération : Renens-Gare

A partir de ce moment-là, les habitants de Renens, qui étaient 94 en 1709, 250 en 1803, sous la République helvétique passèrent à 433 en 1860, 1279 en 1900 et 3321 en 1910.

Cette croissance ultra rapide de Renens, répercussion directe de l'expansion du chemin de fer, permit à la population, tant du Village que de la Gare, de déposer dès 1858 le courrier à la station du chemin de fer desservie par un, puis deux employés chargés de la vente des billets et de la circulation des trains (Lausanne-Genève et Lausanne-Bussigny-Yverdon) avec une aiguille unique.



Lettre déposée à la station de Renens avec un cachet linéaire « Renens » **unique pièce connue**, de la Compagnie de l'Ouest des chemins de fer suisses (convention entre le chemin de fer et la poste pour l'expédition, uniquement, du courrier en partance de Renens)

La Poste à Renens

C'est le 25 septembre **1865** que les PTT ouvrirent officiellement le premier dépôt de poste de Renens, toujours situé dans la petite maison en bois sous la passerelle représentée ci-dessous. Il s'agit donc bien de la première poste à Renens.

L'expansion renanaise a promu le dépôt des premiers temps en bureau de poste le 1^{er} juillet 1890, puis en office dès le 1^{er} avril 1909 (plus de 1000 habitants) avec quatre fonctionnaires (un administrateur et trois commis) plus une dizaine de subalternes.

Les titulaires se succédèrent de la façon suivante :

1865 – 1867	M. Charles PACHE
1867 – 1869	M. Abraham CHOLLET
1869 – 1872	M. Philippe GROUX

1872 – 1875

M. Aug. GRANDCHAMP

1875 – 1876

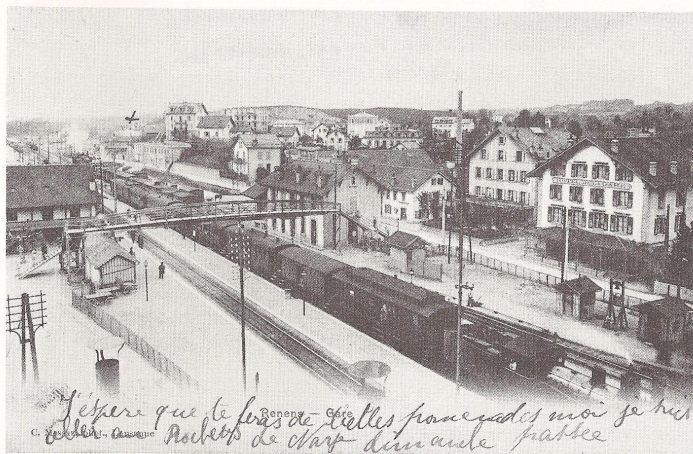
M. J.-Louis TROILLET

1876 – 1904

M. Auguste PAHUD

1904 – 1909

M. Louis PAHUD



Premier dépôt postal dans la petite maison en bois sous la passerelle de 1858 à 1874.

La petite construction en bois de la première heure ne permettant plus d'absorber un trafic en constante croissance, l'Office postal de Renens déménagea à plusieurs reprises mais resta toujours à proximité immédiate de la Gare

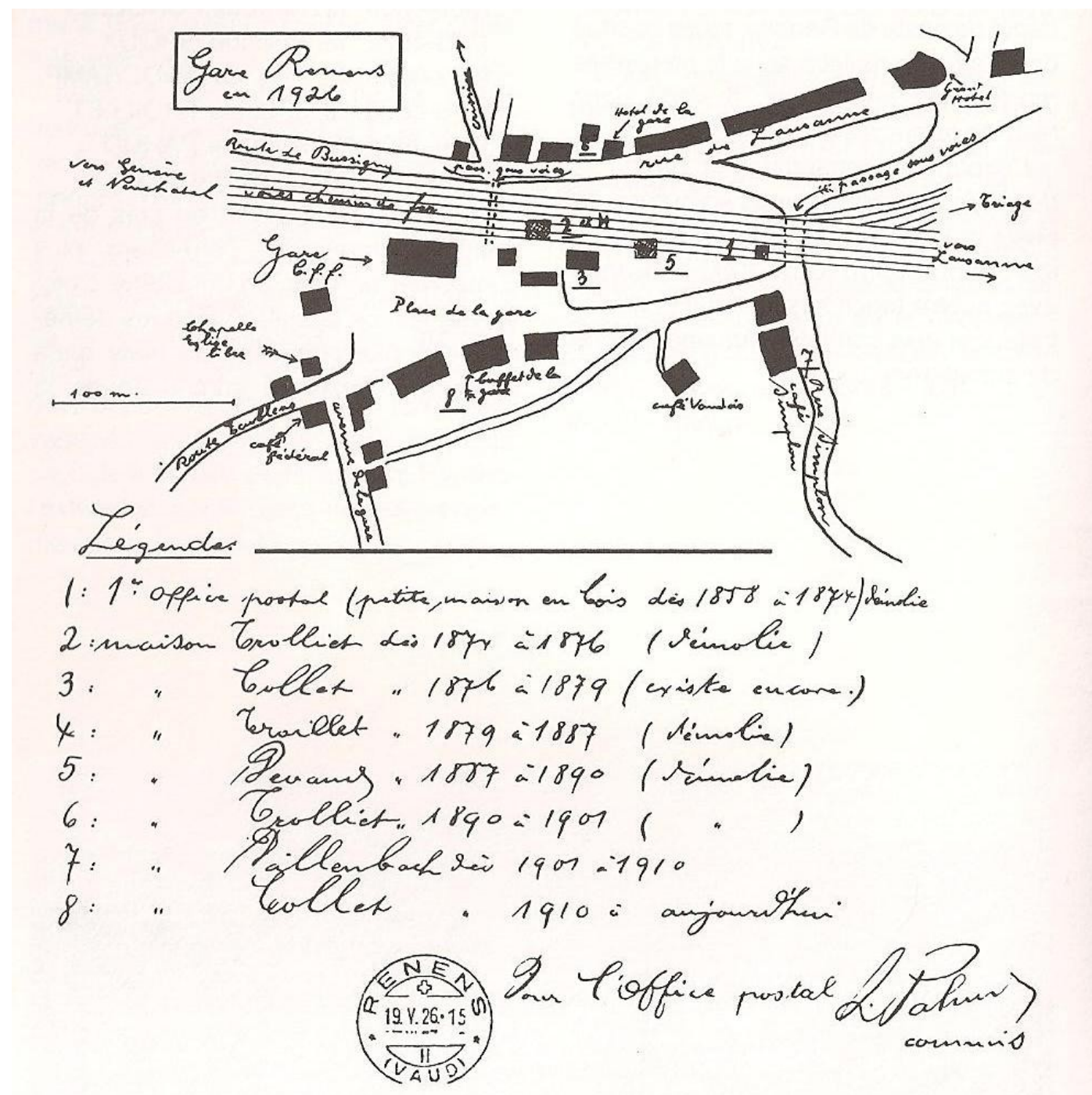


Les premiers cachets de Renens



Station de chemin de fer de Renens 1855-1908 avec la passerelle et la cabane en bois où l'on pouvait déposer le courrier.

Ce plan, dressé sommairement en 1926 par un commis postal permet de suivre jusqu'en 1910 le déplacement des différents bureaux dans les bâtiments aujourd'hui démolis.

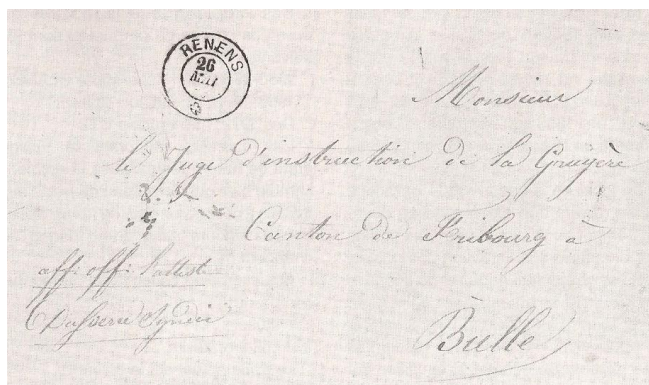


Nouvelle gare de 1910



Le grand hôtel vers 1910

Quelques lettres pour illustrer cette période



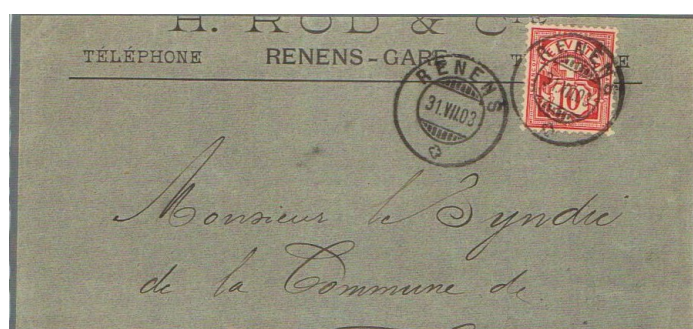
1867 lettre de Renens à Bulle, sans port



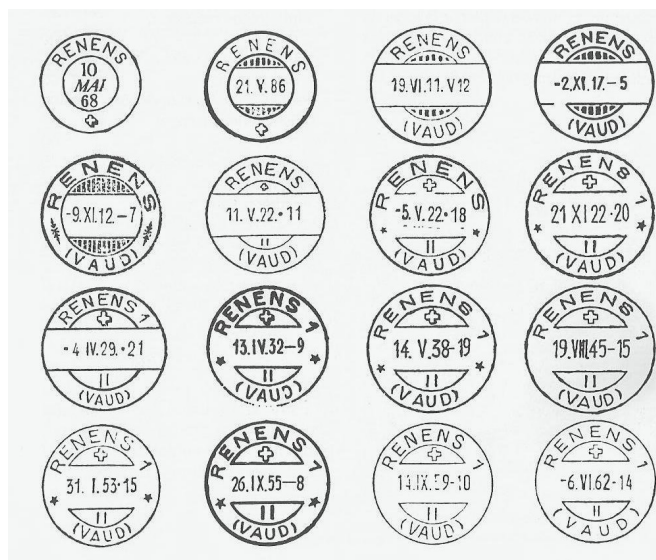
1866 Renens-Bâle affranchi avec Helvetia 10 ct selon tarif 10gr du 1.7.62

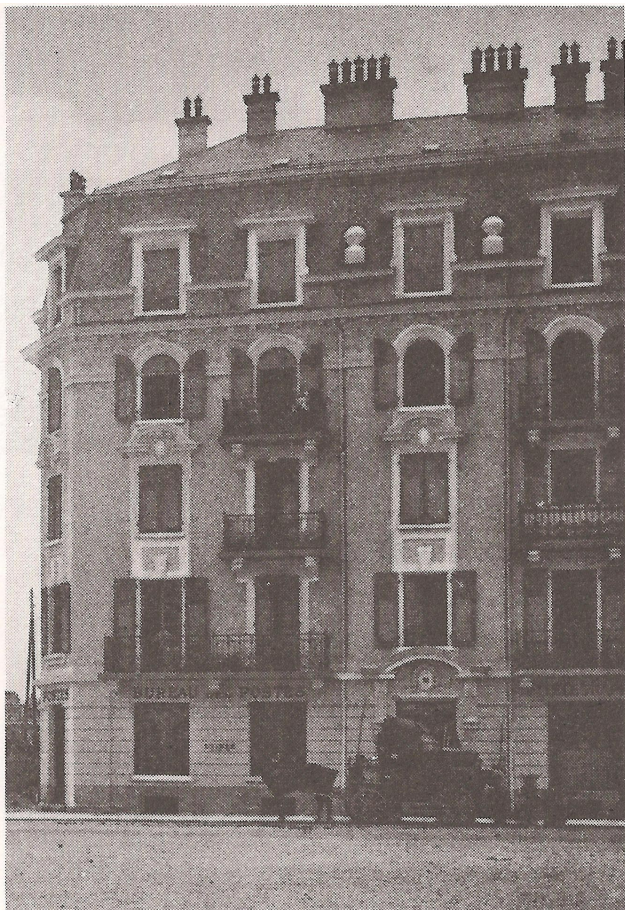


Divers cachets entre 1868 et 1905 sur Helvetia 5,10 et 20 cts et type chiffre 5



Cachets de Renens





Dès 1910, l'office postal de Renens se fixa dans le bâtiment reproduit ci-contre, place de la Gare et y resta jusqu'en 1963.



Administrateurs

1909 – 1924	M. Louis CAVIN
1924 – 1926	M. Henri ROD
1926 – 1934	M. Henri BOVEY
1934 – 1936	M. Charles FRITSCH
1936 – 1954	M. Constant MAYOR
1954 - 1956	M. Charles LAVANCHY
1957 – 1959	M. Robert LOGOZ
1959 – 1980	M. Bernard GUIBAT

Les locaux situés dans ce bâtiment considérés comme spacieux et confortables lors de l'ouverture en 1910, étant devenus trop exigus, la Direction des PTT construisit, vers les années 39/40, une annexe destinée au dépôt et tri des colis, à l'arrière du bâtiment.

En 1955, la circonscription postale de Renens, qui ne tenait pas compte des limites politiques de la commune, desservait 3580 ménages de l'agglomération, soit 12'000 habitants environ, avec un effectif de :

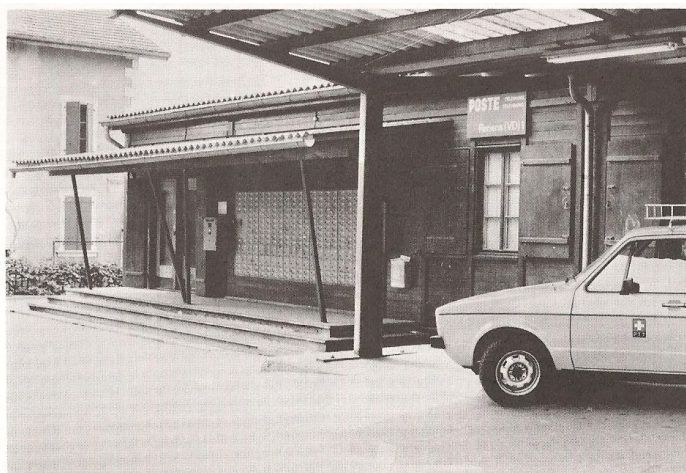
- 1 administrateur IV
- 1 chef de bureau III
- 2 caissiers I
- 1 commis II
- 2 aides, dames
- 1 apprenti
- Ainsi que des subalternes
- 2 facteurs messageries I
- 13 facteurs lettres
- 1 aide I
- 3 aides II

Organisés en 17 services autorisés.

Le développement continu de la Cité et partant du trafic, nécessita la recherche de nouvelles possibilités d'expansion. C'est en 1950 déjà que l'on tentait de résoudre ce problème.

M. Charles LAVANCHY administrateur de l'époque, écrivait dans un rapport du 20 février 1956 que les tractions, en bonne voie, permettraient de meilleures conditions de travail pour l'année suivante. Mais l'année 1957 ne permit pas d'inaugurer la nouvelle construction, pas plus que les suivantes du reste.

L'échec du projet étant évident, la Direction des PTT dut se résoudre, le trafic ayant évolué de façon telle qu'il était devenu impossible d'assurer l'exploitation, à se déplacer dans des pavillons en bois, au nord des voies CFF, à l'av. de L'Eglise-Catholique, ceci provisoirement évidemment !!



La situation géographique de cet emplacement offrait, malgré les nombreux inconvénients dus au provisoire, un avantage indéniable pour le public : le retour au centre de la localité. Pour le personnel, les déménagements extérieurs ne compensaient toutefois pas les désagréments.

Ce provisoire ne pouvant durer éternellement, la Direction des PTT conçut, avec une banque de la place, une nouvelle construction en commun, construction moderne et fonctionnelle permettant d'absorber l'important trafic confié.



Enfin un tournant décisif pour la poste de Renens, l'installation dans ses nouveaux locaux, le 12 novembre 1979, en bordure de la partie supérieure de l'ancienne rue de la Mèbre, baptisée dès ce jour, « Av. de la Poste ». et sur l'emplacement de l'ancienne TESA.

Au moment du changement, le trafic assuré se décomposait ainsi :

- vente de timbres poste	1'073'691
- poste aux lettres, dépôts	2'572'000
- poste aux lettres, distribution	7'135'000
- lettres recommandées, dépôt	56'980
- lettres recommandées, distribution	94'591
- journaux et abonnements, dépôt	203'000
- colis inscrits, Suisse dépôt	106'913
- colis inscrits étranger, dépôt	4'890
- colis inscrits, distribution	131'722
- colis non-inscrits, dépôt	129'616
- colis non-inscrits, distribution	290'730
- remboursements	20'875
- service des mandats et chèques, versem.	494'687
- service des mandats et chèques, paiem.	98'504



Dernier jour:
rue de
l'Eglise-Catholique.



Premier jour:
avenue
de la Poste.



Inauguration
du nouveau
bâtiment:
mercredi
28 novembre 1979.

Ce trafic pour une cité qui ne cesse d'évoluer (près de 18'000 habitants en 1974) alourdit le service quotidien et nécessite l'engagement de nouveaux employés évoluant ainsi dans un espace nullement extensible.

Le doublement de surfaces de travail enfin réalisé permettra d'organiser le tri et la distribution des colis en direction de Bussigny, Villars-Ste Croix et Mex. Dans l'antique baraque en bois, la poste de Renens assurait déjà la distribution du courrier aux 7'800 ménages de Renens, 1870 familles de Chavannes/Renens, sans compter une bonne part des colis à destination d'Ecublens et Crissier.



Photo du sous-sol.

La répartition des locaux disponible permet :

- le tri, particulièrement des colis, au premier sous-sol
- le contact avec le public, au rez-de-chaussée où se trouvent les employés des lettres, des « articles d'argent » (mandats) et des bureaux de dépôt. Les guichets passent de cinq à huit. Trente-huit facteurs assurent la distribution du courrier :
- 4 distribuent les lettres dans le centre de Renens
- 4 distribuent sur la même surface les colis
- 21 assument la distribution des lettres et argent sur le reste du territoire communal
- 5 distribuent les colis dans la « couronne » au moyen de minibus.
- 1 en voiture dessert les endroits éloignés
- 3 portent les exprès en voiture

Cette organisation, on s'en rend compte, nécessite un important parc de véhicules.



Vue intérieure (les guichets).



Cachet 1er jour 12.11.1979

Administrateurs

1981 – 1985	M. Bernard GERSTER
1996	M. Alain MENETREY
1997	M. Raymond BISSAT
1998	M. Charles MULLER
1999 – 2004	M. Pierre MARTIGNIER
	M. Daniel BUGUELIN
	Mme Natalia Marcucci

Responsables Courrier Région Renens

1998 – 2000	M. Wolfgang VARRIN
2001	M. Alain PANCHAUD

Le chambardement

La réorganisation de 1998 sépare la distribution dirigée par M. Alain PANCHAUD de l'Office postal avec M. Pierre MARTIGNIER à sa tête qui assume la responsabilité du courrier, réseau postal et vente, guichets, colis et Post-finance.

La régionalisation regroupe un certain nombre de bu-

reaux. Dès 2001, 45 bureaux, répartis en Unités qui vont jusqu'à la Vallée de Joux, sont attribués à la Région de distribution Courrier Renens qui compte au 31.12.2002 :

5 filiales de distribution (Morges, Crissier-Ecublens, Bussigny, Cheseaux-Romanel et Echallens).

168 collaborateurs

115 services

73 circonscriptions

5 services à domicile

45 offices P & V -

104 services de distribution

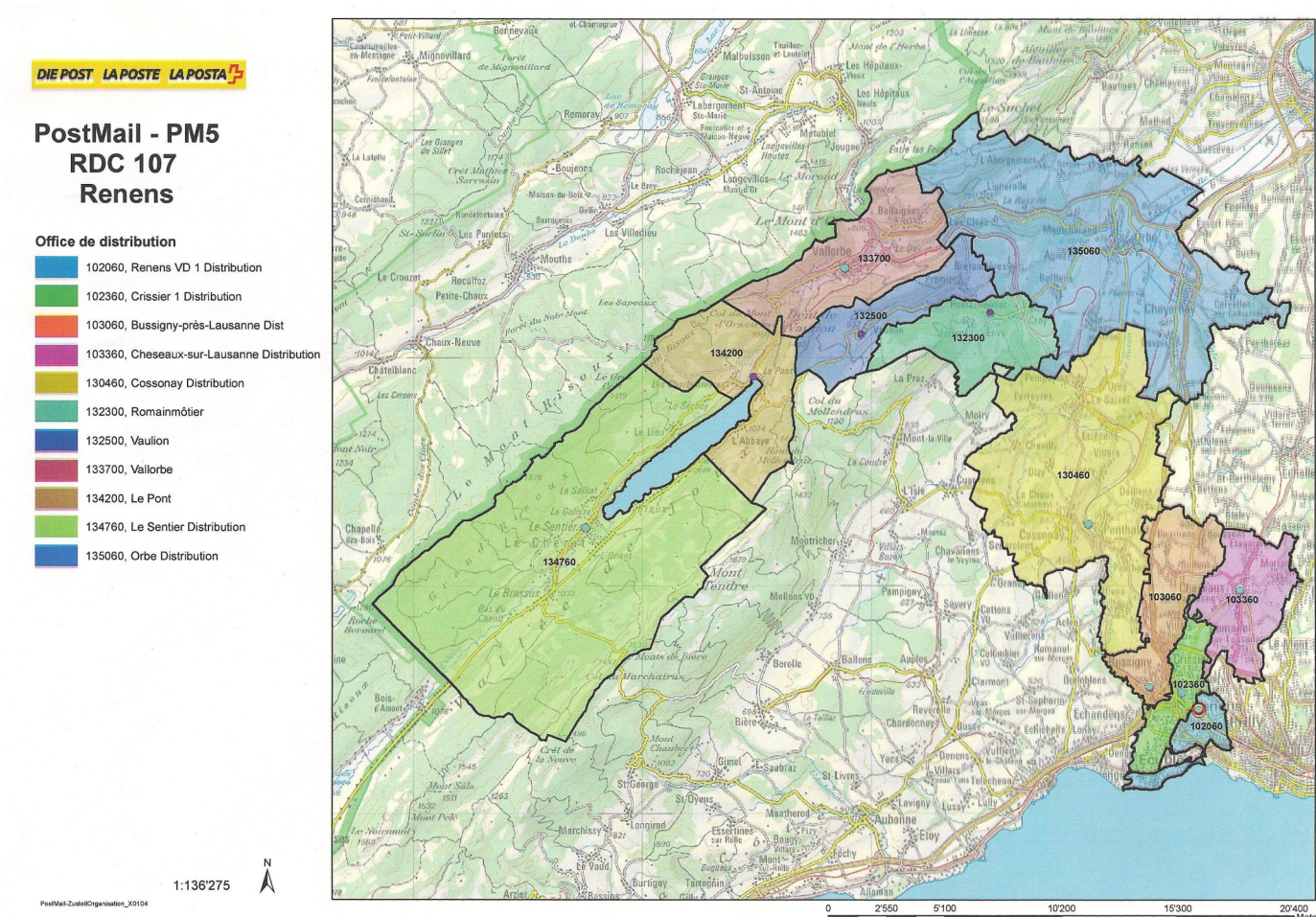
La distribution, uniquement sur Renens et Chavannes-Renens était de :

2000 8'375'363 lettres 13'167 mandats

2002 8'117'830 lettres 10607 mandats

7'821'000 lettres 6'340 lettres sign.

La diminution des lettres et lettres signatures provient du fait que la Poste propose régulièrement à ses clients des prises en charge de leurs envois au siège de l'entreprise.



Nouvelle Poste

Dépôt 2004

lettres	1'800'000
lettres signatures (recommandés)	16'000
versements	580'000
paiements :	
- par facteurs	9'600
- aux guichets	6'100
- retraits aux guichets	6'100
- retraits aux guichets (Postcard)	6'000
- retraits Postomat chf	142'200
- retraits Postomat euros	3'300

Distributions des colis

Dès 1999, un centre de tri des colis postaux qui regroupe toute la Suisse romande, a été inauguré à Daillens. Les bureaux acheminent les paquets remis aux guichets en fin de journée, soit par camion ou par chemin de fer jusqu'au Centre. Ils sont triés automatiquement en début de soirée et la chaîne les déverse aux endroits respectifs. Dès ce moment, les facteurs colis s'y rendent tous les matins entre 6 et 7 h 30 du lundi au vendredi, pour prendre possession de leurs paquets qui sont stockés par localité. Ce transport s'effectue au moyen d'un fourgon postal qui revient ensuite distribuer sur Renens, Chavannes/Renens et dès le 10.11.2008 St-Sulpice

Statistique des colis distribués depuis cette réorganisation :

	2000	2001	2002	Facteurs
Renens	249'112	226'466	209'691	4
Chavannes/R.	75'143	67'697	62'683	1
St.Sulpice				
Dès Nov.2008				
Total	324'225	294'163	272'374	5

L'Office de distribution de Renens :

Dès le 10.11.2008 distribution des localités de Renens, Chavannes/R. et St-Sulpice (en partie)

Collaborateurs au 01.01.2014

43 collaborateurs (35 plein temps) dont 5 femmes

1 groupe d'apprentis (1 formateur et 5 apprentis)

15 circonscriptions Renens

5 « Chavannes/Renens

4 « St-Sulpice

« d'apprentis (Renens)

Quantité d'envois distribués en 2013

Lettres	9'631'837
Publicités	2'868'609
Recommandés, AP, AJ, Rembours.	73'860
Colis (uniquement partie de St-Sulpice)	22'113
Exprès (uniquement partie de St-Sulpice)	210

La manière de déterminer le trafic des Offices de poste a bien changé. Actuellement la Poste travaille avec la marge de couverture et les données importantes sont exprimées en francs. Les statistiques peuvent difficilement être comparées avec les précédentes.



Renens-Village

Le premier dépôt de Renens-Village a été ouvert le 1^{er} septembre 1904, dans le bâtiment de M. A. REY, au Carroz ; le titulaire en était Mlle Louise PAHUD.

Le 1^{er} mai 1906, Mlle Cécile GUILLEMIN assumait la succession et transféra le dépôt dans la maison Pidoux, sise derrière le collège, ceci pour une année environ, puis dans le bâtiment de M. Guillemain jusqu'au 1^{er} novembre 1911. Au décès de Mlle GUILLEMIN, le dépôt fut à nouveau transféré chez M. Roulin, Place du Motty et ce fut Mme Louise VANEY-Pahud qui en devint titulaire jusqu'en 1939.

Le 1^{er} avril 1924, le dépôt du Village passa au rang de « Bureau »

Dès 1938, le local de poste prit une allure plus conforme au règlement, suite à la création d'un guichet avec vestibule pour le public ainsi qu'une cabine téléphonique.

De 1939 à décembre 1940, ce fut Mlle Edith VANEY, succédant à sa mère, qui occupa la place de buraliste postale.



A la fenêtre, M^{me} Louise Vaney.

Mlle Rose-Marie BLANC prit le relai dès avril 1941. A noter que la course messager du soir était effectuée par la buraliste, au moyen d'un petit char à bras jusqu'à Renens 1. Ce n'est qu'à partir de 1953 qu'un fourgon postal prendra en charge le courrier au bureau de Renens 2.

Le local en question, situé dans une ferme, devint trop exigu suite au développement du village et plusieurs projets furent soumis à la Direction des Postes, mais sans succès. Il fut même question de déplacer le bureau hors du village, mais suite à une très vive réaction de la population, une pétition ras-



Ferme Gringet.

sembla 258 signatures, cette proposition fut immédiatement abandonnée.

La construction d'un nouveau bâtiment sur l'emplacement de la fontaine couverte, permit de déplacer le local de poste qui s'installa enfin dans des locaux fonctionnels, agréables et suffisamment vastes au chemin de la Creuse 2.



M^{lle} Rose-Marie Blanc
devant son nouveau bureau.

Dès lors les différents titulaires qui eurent la charge de ce bureau sont les suivants :

- 1960 – 1963 Mlle Rose-Marie BLANC

- 1963 - 1972 M. Gaston COLLET

Les quartiers entourant le Village étant de nature résidentielle et stable, il semblait bien à l'époque, que ce bureau soit installé à cet endroit, pour de nombreuses années encore. Toutefois depuis l'an 2000, il est remis en cause par les mesures de rationalisation de la Direction des Postes qui voudrait le supprimer. A deux occasions déjà, la suppression de ce bureau a été envisagée, mais devant la réaction du public et des Autorités, a été reportée, mais pour combien de temps ? !

Dates historiques marquantes

- 1858** Dépôt de poste à la gare de Renens
Ouverture du bureau Renens 1
- 1904 Ouverture du bureau Renens 2
- 1910 Construction nouvelle poste à la place de la Gare
- 1925 3^{ème} distribution
- 1926 Extension de la 3^{ème} distribution
- 1927 Emploi du vélo
- 1961 Motorisation du Service de distribution
- 1964** Introduction du NPA 1020 Renens
- 1967 Réorganisation du Service de distribution de Renens & environs
- 1972 Extension de la distribution des exprès à Bussigny (engagement porteur privé)

Reprise de la distribution des exprès par le personnel postal
- 1979 Construction Nouvelle poste à l'avenue de la poste

Séparation des PTT entre la Poste et Swisscom
- 1998** Transformation des guichets lettres colis et financiers en 6 guichets mixtes. Création de l'espace conseil, appelé actuellement Postshop
- 1999 Transfert de la distribution des colis au Centre de Daillens

Annonce de la nouvelle typologie des Offices de poste (P PP PPP)
- 2002 Transfert de la distribution des exprès à Lausanne
- 2004 Libéralisation des colis et des lettres de plus de 350 gr.

Les cachets de remplacement

Les cachets de remplacement sont envoyés aux bureaux dès le 10.10.1889 par les Directions d'arrondissements postaux. De 1889 à 1895, Lausanne (arrondissement 2) ne disposait que d'un cachet, mais dès 1896 il avait 2 et à fin 1909 5 cachets. Actuellement une cinquantaine de ces cachets sont à disposition des arrondissements.

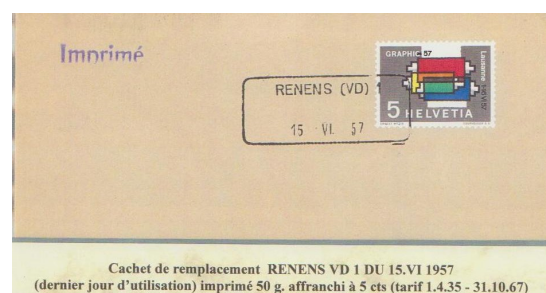
De nombreuses raisons peuvent justifier la remise de l'un de ces cachets à un bureau de poste:

- retrait temporaire du timbre à date rond pour réparation
- livraison tardive du timbre à date circulaire lors de l'ouverture d'un bureau
- emploi comme timbre temporaire spécial lors d'une manifestation
- retrait momentané du timbre à date rond pour la confection d'une copie en plastique destinée à être employée par un service philatélique, par exemple, à l'occasion d'une manifestation commémorative.
- changement du bloc-dateur du timbre rond, l'année à venir n'y figurant pas (exemple lors du passage de 1939 à 1940)
- modification du timbre à date
- disparition du timbre rond (vol, incendie, etc.)
- le buraliste ne parvient pas à ouvrir le coffre dans lequel il avait placé le cachet pour la nuit.



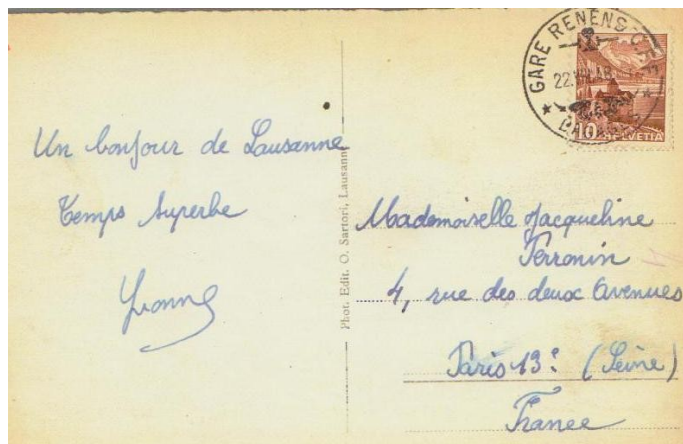
Pour ce qui concerne **RENENS**, nous connaissons, à ce jour, les périodes d'utilisation suivantes:

- Renens VD 1 30.XI au 9.XII.1932
- Renens VD 1 8.1. au 6.2.1953
- Renens 1 13.4. au 11.5.1956
- Renens VD 1 19.2. au 6.4.1957
- Renens VD 1 16.5. au 15.6.1957
- Renens 1 27.8. au 3.10.1957
- Renens 1 VD 24.7. au 15.11.1958
- Renens VD 1 6.4. au 23.4.1959
- Renens VD 2 19.9. au 20.10.1964
- Renens 1 17.12. au 31.12.1964
- Renens 1 1.1. au 6.1.1965



Ambulants

- La boîte postale de la gare levée par les employés CFF hors des heures de desserte de la Poste et dont le contenu est remis en principe aux ambulants, a occasionnellement donné une oblitération du Service des bagages, représentée ci-dessous avec le rail et la roue ailée.



Timbres de service

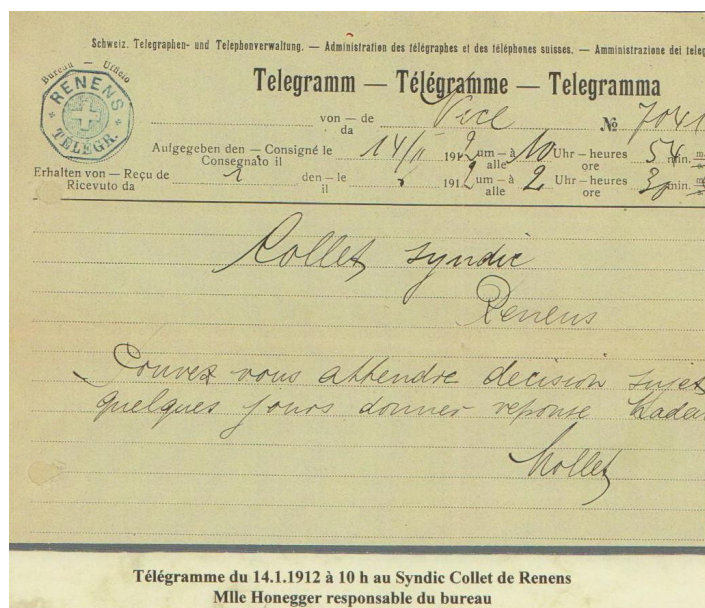


Office télégraphique

Un Office télégraphique tenu par le chef de la station du chemin de fer a été créé le 16 septembre 1881 et supprimé le 31 décembre 1884.

Dès le 3 décembre 1906, nouvelle ouverture d'un service du télégraphe dans le cadre du bureau postal de troisième classe tenu par M. Louis PAHUD, puis de seconde classe avec M. Louis CAVIN, jusqu'au 30 novembre 1910.

Dès cette date, le télégraphe est installé dans la maison COLLET (titulaire Mlle Honegger) jusqu'au 31 mai 1924. Dès lors le service télégraphique est à nouveau intégré au bureau de poste de Renens 1



Office téléphonique

Un Office téléphonique a été mis en service le 1^{er} décembre 1910. Il fut desservi par Mlle HONEGGER jusqu'au 31 mai 1924. On constate ainsi que tant le télégraphe que le téléphone furent séparés des services postaux quatorze années durant. La création d'une sous-centrale téléphonique à Renens permit alors l'installation d'une cabine téléphonique dans le cadre de la poste et mit fin à cette situation très particulière.

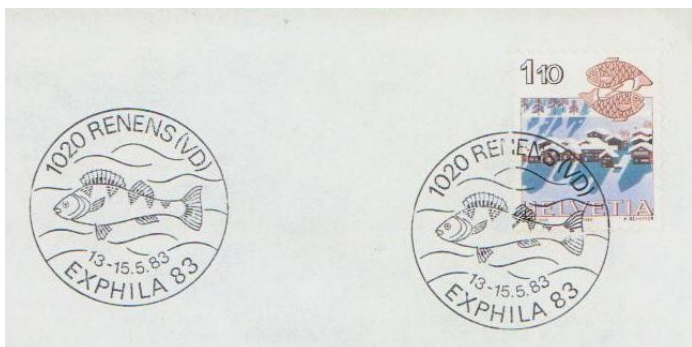
Garde des entrepôts



Oblitérations spéciales

Quelques oblitérations spéciales ont été émises pour des manifestations organisées par la Sté Philatélique de Renens. Il s'agit de :

Exphila 83, exposition de rang III de la Fédération Suisse de philatélie, utilisé durant 3 jours seulement (13 – 15.5.1983)



Jubila 91

Exposition philatélique multilatérale Jeunesse, avec participation des jeunes collectionneurs de Belgique, Luxembourg et de Suisse. Durée d'utilisation : 3 jours (30.8 – 1.09.91)

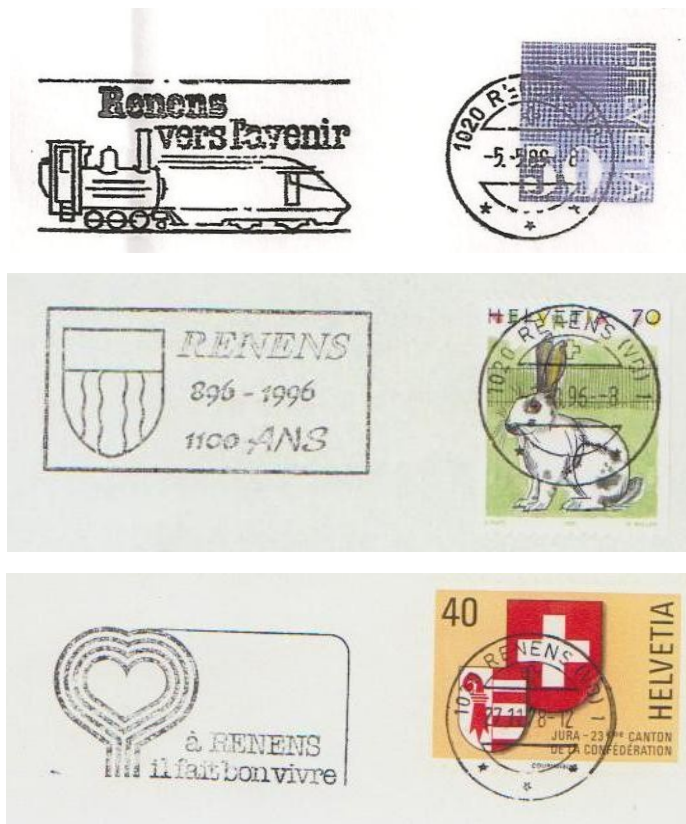


Cachet K de Renens-Village

La Sté Philatélique de Renens a offert à la population, dans le cadre de son 25^{ème} anniversaire, un tel cachet. C'est Renens VD 2 qui a été choisi avec le clocher du Village et l'arbre stylisé. Il a été mis en service le 5 mai 1989 pour le plus grand bonheur des collectionneurs de ces cachets touristiques.



Au fil du temps, plusieurs flammes ont également été mises en service, dont l'une symbolise bien la ville de Renens, avec deux locomotives et « Renens vers l'avenir ».



Jean-Claude Marendaz

Copyright PTT. Toute imitation et/ou reproduction des cachets postaux figurant dans cette plaquette est interdite, en vertu de l'article 59 de la loi sur le Service des postes.

